

Le pire scénario a été évité pour le bris d'aqueduc

Le Journal de Québec · 29 juin 2024 · 34 · TAÏEB MOALLA

Même si les restrictions à la consommation d'eau potable demeurent en vigueur, la Ville de Québec a pu écarter « le scénario qu'elle craignait le plus ». L'hypothèse d'un bris direct sur la conduite d'eau de 42 pouces du secteur des Rivières a ainsi été complètement exclue.

« Un bris sur la conduite de 42 pouces est écarté, ce qui est une excellente nouvelle. Cela dit, les équipes travaillent d'arrache-pied sur d'autres sources potentielles déjà identifiées », a soutenu le maire de Québec, Bruno Marchand.

VIEUX TUYAU

Selon les tests effectués jusqu'à maintenant, la fuite d'eau viendrait d'un tuyau de drainage qui n'est plus utile et que la Municipalité compte condamner.

Même si les travaux (et les restrictions d'usage de l'eau) doivent théoriquement se poursuivre jusqu'au 5 juillet, le maire Marchand n'a pas exclu que cette échéance soit devancée.

La Ville procédera toutefois à des tests de qualité de l'eau avant de donner le feu vert à la levée des restrictions qui touchent 35 % de la population de Québec.

Les travaux sur la conduite d'eau ont débuté mercredi matin et aucun épisode d'eau trouble n'a été enregistré depuis ce moment-là.

Col bleu renvoyé pour avoir volé 400 \$ à un itinérant

L'employé a ramassé son panier d'épicerie et il a gardé l'argent

Le Journal de Quebec · 29 juin 2024 · 30 · ZOÉ ARCAND

La Ville de Saint-jean-surrichelieu avait raison de congédier un col bleu qui a profité de son quart de travail pour s'approprier environ 400 \$ appartenant à un itinérant, a conclu un tribunal d'arbitrage.



Charles Paradis vit depuis cinq ans dans les rues de Saint-jeansur-richelieu, où il se fait appeler Milhouse.

Début 2023, « un gars de la voirie » lui a volé « facilement 400 \$ » obtenus grâce à l'aide sociale ainsi que l'ensemble de ses biens, raconte-t-il.

En plein hiver, devant une banque du Vieux-saint-jean, « ils m'ont volé mon carrosse au complet », se souvient le jeune homme de 27 ans.

En fait, ce sont des cols bleus affectés à la salubrité qui ont ramassé son panier d'épicerie lors d'une opération de nettoyage dans le secteur. En faisant le tri de son contenu, ils ont trouvé un sac réutilisable contenant une somme d'environ 400 \$.

Plus tôt que de remettre l'argent à son employeur, Philip Dufresne l'a conservé, puis n'a finalement rendu qu'une partie du montant devant l'insistance de son supérieur.

C'est seulement accompagné d'un représentant syndical qu'il a fini par se rendre à un guichet automatique pour retirer et rendre l'entièreté du montant subtilisé.

FAUTE GRAVE

Les gestes posés par M. Dufresne constituent une faute grave, a tranché l'arbitre, Me Julie Blouin, rejetant ainsi deux griefs déposés par le syndicat à la suite de sa suspension et de son congédiement à la fin de l'hiver 2023. Le syndicat soutenait qu'il s'agissait d'une erreur de jugement et non pas d'un vol.

À l'emploi de la Ville depuis 2014 et avec un dossier jusque-là vierge, M. Dufresne a fait preuve « d'aveuglement volontaire, d'insouciance et de négligence grossière », estime Me Blouin.

Fait aggravant, selon l'arbitre, des collègues lui auraient pourtant indiqué à qui appartenait ces objets et l'argent, qualifié de « butin » par le col bleu.

Elle s'est dite d'avis qu'il s'agissait « d'un geste délibéré » et souligne dans sa décision que le col bleu n'a pas exprimé de « regrets à l'égard de la personne en situation d'itinérance qu'il a dépouillée ».

NE PAS SE LAISSER ABATTRE

À la suite du vol dont il a été victime, M. Paradis ne se laisse pas abattre. « Tu dois recommencer à zéro, tout faire à neuf, pis essayer de te dire que ce n'est pas si pire que ça, pis qu'on va vivre mieux », a-t-il confié.

« En bon français, je mets mes culottes et j'essaye de me remonter, mais des fois, c'est dur », insiste M. Paradis. Il dit avoir récemment entamé des démarches pour obtenir un logement.

- Avec Valérie Gonthier

Même salaire pour les bras droits des maires

Les chefs de cabinet gagnent autant à Montréal et Québec

Le Journal de Québec · 02 juil. 2024 · 58 · TAÏEB MOALLA

Même si la Ville de Montréal compte trois fois plus d'habitants et qu'elle gère trois fois plus d'argent public que Québec, les salaires des chefs de cabinet des maires des deux plus importantes villes au Québec sont identiques.



En 2023, les directeurs de cabinet Clément Laberge, à Québec, et Marie-ève Gagnon puis Mathieu Vick, à Montréal, touchaient un salaire annuel de base de 156 000 \$, selon des demandes d'accès à l'information.

Danielle Pilette, professeure associée à L'UQAM et spécialisée en finances et fiscalité municipale, n'était pas surprise, même si la métropole gère un budget annuel de fonctionnement de 6,76 G\$ contre 1,9 G\$ pour la capitale nationale.

D'après l'experte, la différence démographique marquée entre les deux villes n'est pas non plus un critère « prédominant » pour effectuer ce genre de comparaison. À ses yeux, c'est « le niveau plus élevé de politisation et de médiatisation des enjeux à la Ville de Québec par rapport à Montréal » qui explique la similitude entre les deux salaires.

Québec « est le siège du gouvernement du Québec, qu'elle démarche avec insistance pour obtenir sa part de localisation de postes de fonctionnaires, d'événements, d'investissements, etc. Donc, un facteur de proximité immédiate de la politique provinciale », soutient d'emblée Mme Pilette.

DES PERSONNALITÉS FORTES

Elle ajoute le fait que les maires qui se sont succédé à la tête de Québec sont « des personnalités fortes [qui] en mènent large face au gouvernement du Québec et politisent grandement les enjeux ».

« La population de Québec est beaucoup plus homogène et les médias sont peu nombreux. Pour cause de concentration, toute controverse est susceptible de prendre beaucoup d'ampleur et de produire un emballement des opinions », estime aussi la professeure associée.